

FICHE THÉMATIQUE

2.4 Piloter l'organisation pédagogique Mobilisation des relais du chef d'établissement : professeurs principaux, coordonnateurs de discipline, CPE...

Dès le début de l'année scolaire :

Faire le bilan de la période de confinement / Déterminer les freins et les leviers observés dans l'organisation de la continuité éducative et pédagogique dans l'établissement / Élaborer un plan de continuité de l'activité (PCA) qui propose des pistes pour améliorer l'enseignement à distance / Construire une stratégie de communication adaptée.

IDENTIFICATION DES OBJECTIFS

- / Anticiper une situation de crise.
- / Mobiliser tous les acteurs de l'établissement autour d'un rôle défini.
- / Mobiliser tous les élèves de l'établissement.

ACTEURS DE L'ORGANISATION

- / Équipe de direction (chef d'établissement, adjoint de direction).
- / Éventuellement directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.
- / Directeur de Segpa le cas échéant.
- / Conseil pédagogique.
- / Conseiller principal d'éducation.
- / Enseignants.

TÂCHES À EFFECTUER

- / Construire une cartographie des personnels de l'établissement et de leur rôle lors de la continuité pédagogique (cf. fiche 3).
- / Construire une trame de référents pour tous les élèves de l'établissement (afin d'individualiser les échanges, de permettre aux professeurs principaux de disposer de relais parmi les collègues de l'équipe pédagogique et de donner l'occasion à tous les enseignants de s'impliquer dans ce suivi individuel). Dans la mesure du possible, identifier des relais en cas d'immobilisation de certains membres de l'équipe.
- / Mettre en place des réunions régulières des professeurs principaux pour s'assurer que le travail d'équipe est efficace et cohérent vis-à-vis des élèves et identifier si des personnels ont des besoins de soutien.
- / Construire sa délégation pour maintenir un contact régulier avec l'ensemble des personnels de l'établissement (la création d'un bulletin ou d'une *newsletter* peut être l'occasion de communiquer dans leur direction mais il est important de pouvoir aussi activer un accompagnement personnalisé pour prévenir les difficultés professionnelles).

POINTS DE VIGILANCE

- / S'assurer d'une répartition des tâches, d'une lisibilité de l'organisation par tous et pour tous.
- / S'assurer que tous les élèves et tous les personnels restent en contact avec l'établissement.